

## ADDENDUM N°1

**Intitulé du marché :** Marché de fourniture, livraison et installation de 20 repiqueuses et 20 motoculteurs spécifiques pour riz et pièces de rechange en Mauritanie

**Référence du marché :** MRT22001-10054

Le cahier spécial des charges relatif au marché cité ci-dessus est modifié/corrigé comme suit :

**Point : 4.12.2 Délais et clauses (Art. 116)**

**Au lieu de :**

Les fournitures doivent être livrées dans un délai de **60 jours** calendrier à compter de la notification de la conclusion du marché. Il inclut, le cas échéant, la période d'installation, de mise en service et de formation.

**Lire :**

Les fournitures doivent être livrées dans un délai de **90 jours** calendrier à compter de la notification de la conclusion du marché. Il inclut, le cas échéant, la période d'installation, de mise en service et de formation.

**Point : 5.4 Livraison**

**Au lieu de :**

Les fournitures doivent être livrées dans un délai de **60 jours calendrier** à compter de la notification de la conclusion du marché. Il inclut, le cas échéant, la période d'installation, de mise en service et de formation.

**Lire :**

Les fournitures doivent être livrées dans un délai de **90 jours calendrier** à compter de la notification de la conclusion du marché. Il inclut, le cas échéant, la période d'installation, de mise en service et de formation.

Tous les autres termes et conditions du cahier spécial des charges demeurent inchangés. Les présentes modifications ou corrections font partie intégrante du cahier spécial des charges.